



L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE,

SEUL ORGANE INTERNATIONAL, PARAISSANT TOUS LES JOURS A MADRID,

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL, AGRICOLE, FINANCIER, COMMERCIAL ET LITTERAIRE.

Le journal paraît en deux éditions: Le matin, en ESPAGNOL; et le soir, EN FRANÇAIS.

Este periódico sale en dos ediciones: Por la mañana, en ESPAÑOL; y por la tarde, en FRANCES.

A MADRID, — tout ce qui concerne la Rédaction doit être envoyé à M. Breitroff de Rochebrune, Directeur Gérant, rédacteur en chef, Calle del Sordo, 37. Pour les abonnements, les réclames, les annonces à insérer, s'adresser à l'Administration du JOURNAL, Calle del Sordo, 37; ou chez MM. Bailly-Baillière et Duran, libraires.

PRIX D'ABONNEMENT:

	1 mois.	3 mois.	6 mois.	1 an.
MADRID.....	16 fr.	45 fr.	90 fr.	180 fr.
PROVINCES.....	20	60 fr.	120 fr.	240 fr.
FRANCE ET AUTRES PAYS.....	6 fr.	18 fr.	36 fr.	72 fr.
OUTRE-MER, LES ANTILLES ET LES COLONIES.....	8	20	40	80

Les abonnements commencent le 1 et le 15 de chaque mois.

Pour les abonnements, les annonces et les réclames à insérer, s'adresser: DANS LES PROVINCES, chez tous les libraires; à Barcelone, chez M. Bonnebault, libraire, Rambla del Centro. A LISBONNE, chez M. Plantier, libraire. A PARIS (pour toute la France), à l'Agence du Journal, chez M. Ern. Clair, rue St-Marc, 30. A LONDRES, Leicester Square, 19. A BRUXELLES, à l'office de publicité, Montagne de la Cour.

AVIS.

L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE, comme tous les journaux de Madrid et de Londres, ne paraît pas le dimanche.

Ceux de nos abonnés qui, ayant reçu l'édition française, voudraient la remplacer par l'édition espagnole et vice-versa, voudront bien en faire la demande à l'Administration du journal, et l'envoi qui aura été indiqué leur sera fait immédiatement.

Malgré tous les soins de l'Administration du journal, il s'est produit, depuis trois jours, de nombreuses irrégularités dans le service de distribution des numéros. Nous prions instamment tous nos abonnés de vouloir bien nous donner avis des émissions ou des retards, qui auraient encore lieu.

Des mesures sont prises, du reste, pour que ces irrégularités ne se renouvellent pas.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE PARTICULIÈRE. DE L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE.

Dépêche reçue le 22 avril à 5 heures du soir.

Paris.

Fonds espagnols.	3 p/100 extérieur
	Id. intérieur
	Dette différée
	Id. amortissable
Fonds français.	4 1/2 p/100 93 25
	3 p/100 69 10
Fonds anglais.	Consolidés 96 3/4 à 96 7/8

BOURSE DE MADRID DU 23.

3 p/100 consolidé	99-40
Id. différée	27 20.
Dette amortissable 1re classe	180-40
— amortissable 2e id.	8-80

MADRID 25 AVRIL.

DES LOIS DE LA VICINALITÉ.

En administration comme en politique, en matière de travaux publics comme dans toutes les choses d'ici-bas, l'intérêt général doit faire loi; les gouvernements manquent à leur mission quand ils ne brisent pas impitoyablement tous les obstacles qui s'opposent au triomphe de ce principe si juste et si tutélaire.

L'Etat, c'est-à-dire l'expression la plus haute de l'association de tous les citoyens d'une même patrie, n'a de raison d'être et ne prouve sa vitalité, qu'à la condition de courber les plus puissantes individualités, les plus fiers égoïsmes sous le niveau des intérêts de la communauté sociale.

Il y a tantôt trente ans, la nation qui étone le monde en ce moment par les améliorations gigantesques qu'elle réalise avec une si prodigieuse activité, a profité des masses populaires, la France, manquant même de chemins praticables et ne connaissant pas encore la force d'expansion que donne au travail la multiplicité des voies de communication. La loi de 1836 vint, au nom des idées de justice distributive et d'égalité proportionnelle, poser résolument la question de solidarité contributive entre tous les habitants du pays; elle proclama le droit du pauvre comme celui du riche aux avantages d'une bonne viabilité, et elle assura partout les bienfaits de la liberté, de la gratuité de circulation.

que peuvent, pour la fortune publique, la vigueur d'initiative chez les représentants du gouvernement, l'esprit d'association chez les individus, les conseils du bon sens chez les masses populaires qui sont préparées aux calculs du progrès par l'instruction. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui s'opposent ici à la vulgarisation de ces idées, mais nous les exposerons franchement pour que tous les hommes de bonne volonté nous prêtent leur bienveillant concours.

En Espagne, les brillantes qualités dont sont dotés les habitants, se trouvent presque toujours paralysées par un esprit de défiance excessive; l'association même, malgré ses avantages les plus évidents et les plus conciliables avec l'indépendance des personnalités individuelles, l'association répugne encore aux mœurs et au caractère de la grande majorité des populations. Au lieu d'être acceptées avec reconnaissance, les voies de communication, qui ne coûteraient rien à la bourse des bénéficiaires, sont repoussées avec dédain. Citons quelques exemples: Les habiles administrateurs de la compagnie des mines de Santander n'ont obtenu qu'à grand-peine l'autorisation de construire, à leurs frais, la belle route de trente kilomètres, qui relie leurs puits d'extraction aux bords de la mer. A quelques lieues seulement de Madrid, les représentants non moins habiles d'une société française, n'ont pu encore réussir à obtenir un simple avis favorable de quatre communes isolées les unes des autres, et auxquelles ils désirent offrir le plus gratuitement du monde, un bon chemin carrossable; aujourd'hui les habitations, les cultures, ne sont reliées entre elles par aucun chemin; demain elles pourraient être réunies toutes et ne former qu'un ensemble, et l'acceptation de ce bienfait est encore à venir!

Cette défiance est poussée si loin que les voies des chemins de fer construits en vue d'une alliance plus intime avec la France et le reste de l'Europe, ont reçu des dimensions telles qu'elles rendent désormais impossible la continuation de la course des wagons espagnols sur les chemins de fer français, et réciproquement. Voyageurs et marchandises devront changer de wagons à Bayonne; passe encore pour les premiers, mais le déchargement et le rechargement des marchandises se traduiraient par un surcroît de dépenses qui ne s'élèvera pas à moins de vingt réaux la tonne, et c'est naturellement l'Espagne qui paiera cette surtaxe. Tout cela pour le plaisir de garantir ce que l'on appelle l'indépendance nationale, comme si l'Espagne en était encore à prouver ce que peuvent le courage de ses soldats et le patriotisme de ses enfants!

Un des plus grands rois dont s'honore la Péninsule, Charles III, montra, lui, qu'il était bien au-dessus de ces craintes chimériques, le jour où il décréta, avec un si magnifique élan, l'ouverture des grandes routes royales qui mettaient toutes ses provinces en communication directe avec la France. Si le temps ne lui avait pas manqué, il n'aurait certes eu garde d'hésiter à compléter son œuvre; c'est à la génération présente de combler les lacunes laissées par son génie, et d'organiser enfin un système de vicinalité digne d'une grande nation. Les moyens d'exécution ne font pas défaut; c'est ce que nous prouverons dans un prochain article.

C. DE SAULNIERS.

La commission du budget n'a pas encore terminé l'examen de celui du ministère des Travaux Publics. Elle s'est occupée dernièrement de deux propositions, présentées par M. Balboa dont le but était d'augmenter d'un million de réaux la somme déjà fixée pour la création de écoles d'instruction primaire, et d'autoriser le gouvernement à lever un emprunt de 200 millions de réaux applicables à la construction des routes provinciales et des chemins vicinaux. La première proposition de M. Balboa, nous le disons à regret, a été rejetée par la commission, malgré son extrême importance. Nous avons cru qu'un des intérêts les plus sérieux de l'Espagne était de répandre partout l'instruction élémentaire dans les classes négligées de la population des campagnes dont l'ignorance ne peut échapper à personne, de jeter enfin les bases du vrai progrès, de la vie de l'intelligence, de l'existence de l'esprit. Nous nous étions assurément trompés, la commission a pensé autrement, et la lumière ne se fait pas.

Quant à la seconde proposition de M. Balboa elle a été coupée par moitié. La commission est d'avis que le gouvernement peut contracter un emprunt de 100 millions dans le but indiqué. Encore une erreur de notre part: nous avions cru jusqu'ici que la première nécessité de l'Espagne était celle d'avoir le plus grand nombre possible de voies de communication, dont l'absence tient le pays plongé dans l'ignorance et la pauvreté malgré la fertilité de son sol. La commission est d'un avis contraire et les voies de communication se feront à demi.

Décidément la nouvelle loi sur la presse paraît ne pas devoir sortir de l'état de projet où elle se trouve. Selon nos renseignements, que nous croyons exacts, le ministère en la présentant n'a fait qu'accéder aux interpellations de M. Campoamor.

Nous savons que la commission parlementaire a terminé son travail et qu'elle n'attend que les dernières explications et l'approbation de M. le ministre de l'Intérieur. Mais S. E. n'est nullement pressée, dit-on, de se rendre aux désirs de la commission.

La clôture de la session approche et il est à craindre que la loi sur la presse reste ce qu'elle est aujourd'hui.

Le projet de loi sur les monuments publics ne sera pas, dit-on, présenté de sitôt à la haute Chambre, le gouvernement ayant exprimé à M. le président du Sénat son désir de voir suspendue encore quelque temps sa mise à l'ordre du jour.

Nous croyons, au contraire, que ce projet suivra sans retard son cours, et qu'il sera voté dès que la commission l'aura proposé. Il est plus probable que cette affaire donnera lieu à des incidents remarquables.

On annonçait, depuis trois jours, une interpellation que M. Gonzalez Bravo devait adresser au gouvernement à propos de la lettre que madame

Avellaneda de Verdugo a écrit à S. M. la Reine. Mais il paraît que le gouvernement a fait comprendre à M. Gonzalez Bravo combien il serait inconvenant et dangereux de discuter dans la Chambre une affaire dont les tribunaux s'occupent et qui est l'objet d'un procès criminel. De là la suspension de l'interpellation annoncée.

On nous écrit de Londres que le remplacement de Lord Howden à Madrid a donné lieu à des interpellations au gouvernement au sein de la chambre des communes.

Le général Lacy Evans, qui a joué un rôle important lors de la guerre civile en Espagne, et lord Palmerston, ont blâmé le changement du noble lord.

Le ministère des Affaires Étrangères, après avoir fourni ses explications, a assuré que la décision qu'il avait prise n'avait en rien changé son système politique en Espagne.

G. DE LAGNY.

CORTES.

SENAT.

MM. les sénateurs sont entrés hier en séance à 3 h. moins dix minutes. Aucun incident remarquable ne s'y est produit.

M. le secrétaire a donné lecture de deux écrits adressés à la haute chambre et relatifs, l'un à la loi d'organisation du notariat, et l'autre au projet du chemin de fer d'Alcazar de San Juan à Mérida.

Deux rapports de la commission ont été approuvés et lecture a été faite d'un message de M. le président du conseil qui annonce que S. M. a fixé, pour la réception de la commission chargée de présenter à la sanction de S. M. les projets de loi approuvés, vendredi prochain, 4 heures du soir.

Pour la première fois on a communiqué à la chambre le rapport de la commission chargée de l'examen du projet relatif aux opérations du tirage au sort et au contingent de 50,000 hommes.

L'ordre du jour a ramené la discussion de la loi sur les mines. La première des dispositions générales, après quelques observations de M. Cantero, a été approuvée.

Les 2ème et 3ème dispositions ont été également approuvées, et sans discussion. La commission a retiré la quatrième, sur quelques observations présentées par M. Cantero.

MM. le comte de Velle, Santillan et Collado ont combattu la disposition 6ème dans le fond et pour la forme. MM. Olivan, Vazquez, Queipo et M. le ministre des travaux publics lui-même en ont défendu la rédaction présentée par la commission et demandé l'approbation.

Après quelques explications on a procédé au scrutin et la disposition dont il s'agit a été adoptée par 22 voix contre 21.

La séance a été levée à 5 h. 1/2.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Nous aurions très peu de chose à dire sur la séance d'hier, sans l'amendement présenté par plusieurs députés à la troisième prescription du chapitre 41 relativement à la mise en disponibilité (reemplazo) de la classe juridico-militaire, prescrite par une ordonnance royale de 1855, et sans la lecture du rapport de la commission chargée de l'examen du budget de l'Intérieur.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. Suarez Inclan a présenté la commission de la loi sur la Presse de présenter son rapport le plutôt possible; ainsi l'exigent, d'après M. Suarez, l'état actuel de la presse, le temps qui s'écoule rapidement et qui eût été plus que suffisant pour que la commission eût terminé ses travaux.

ment n'est pas aussi considérable que celle que je croyais lui apporter, mais elle nous suffira.

M. du Rosier joignit les mains.

—Ah! mon Dieu! s'écria-t-il, tu en es encore là!

Un instant il contempla sa fille avec stupéfaction, comme un homme qui, se promenant sur le boulevard, se trouverait tout-à-coup en présence d'un Alouquin ou d'un sauvage de la terre des Papous.

—Enfin! reprit-il avec un soupir, l'expérience te viendra plus tard!

—Que voulez-vous dire? demanda Alexandrine, un peu troublée.

—Rien... je dis seulement que si tu épouses M. de Mauvezin, Louise pourra aussi se marier.

On compréhend que Mlle du Rosier ne dormit guère durant la nuit qui suivit cet entretien. Les choses que son père lui avait dites ne faisaient que revenir à son esprit. Elle les y retournait de cent façons. Cependant, malgré le trouble ou l'exclamation de son père l'avait jetée, Alexandrine ne fit pas un instant à M. de Mauvezin l'injure de penser que le changement survenu dans la fortune de M. du Rosier pût en rien modifier sa résolution. L'ent-elle donc oubliée, s'il avait été sans ressources? Telle elle était, telle elle le jugeait. On doit donc ajouter à sa louange que l'avenir de Louise la préoccupa beaucoup plus que le sien propre.

Quelques jours se passèrent dans cette incertitude. M. du Rosier vaquait à ses affaires comme si les choses eussent toujours été dans le même état. Alexandrine n'osait pas l'interroger. Un soir, pendant un concert où son père avait voulu qu'elle

FEUILLETON

DE L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE.

Mlle DU ROSIER.

I. (Suite.)

Mlle du Rosier aperçut la grande figure sèche de Mme de Fougerolles qui se retournait; elle pressa le pas, mais le coup d'oeil qu'elle jeta sur M. de Mauvezin lui fit bien voir que sa cause n'était pas encore perdue. Quant à ce désespoir dont il avait parlé avec un si vif élan, il ne l'avait ni maigri, ni pâli; mais ce sont de ces exagérations qui ne déplaisent pas à certaines femmes.

Il répugnait à l'excessive fierté de Mlle du Rosier de parler la première. N'était-ce pas avouer hautement l'amour qu'elle ressentait pour M. de Mauvezin, sans savoir si son père l'approuvait? Elle se décida cependant à le faire, et comme elle était d'un caractère résolu, elle saisit un instant où il était seul dans son cabinet pour l'aborder.

—Je vous dérange peut-être? dit-elle en entrant.

—Non, répondit M. du Rosier, qui était assis devant son bureau... je classais des papiers.

—C'est que j'ai à vous parler.

—Cela se trouve à merveille;... depuis deux ou trois jours, je voulais te faire appeler pour causer avec toi.

—Vous avez donc quelque chose à me dire? demanda Mlle du Rosier, qui rougit malgré elle.

M. du Rosier tourna vers elle deux petits yeux perçants. Il se leva et fit deux ou trois tours dans son cabinet sans parler. Pour la première fois de sa vie peut-être, il paraissait embarrassé. Il s'arrêta devant la fenêtre et tambourina du bout des doigts sur la vitre. Une certaine appréhension se glissa dans le cœur d'Alexandrine.

Au bout de quelques secondes, M. du Rosier se retourna brusquement.

—Tu sais peut-être qu'il s'agit d'un mariage? dit-il.

—Oui, répondit résolument Alexandrine.

—M. de Mauvezin t'en a donc parlé avant de s'en ouvrir à moi? continua M. du Rosier.

Alexandrine fit un signe de tête affirmatif.

—J'imagine alors que c'est de cela que tu avais à m'entretenir?

—Précisément, repliqua-t-elle.

—Si tu l'avoues, c'est que M. de Mauvezin te plaît. Peut-être même n'a-t-il fait cette démarche auprès de moi qu'avec la certitude de ton assentiment?

Alexandrine répondit par un nouveau signe de tête. Toutes ces interpellations faites coup sur coup la mettaient à la torture; elle n'y reconnaissait pas la bonhomie habituelle de son père, et s'en inquiétait. Quelque chose d'extraordinaire se passait en lui. Il fit de nouveau quelques pas dans le cabinet, souleva des liasses de papiers qui étaient éparées sur son bureau, s'arrêta devant la fenêtre et caressa de la main deux ou trois méches de cheveux qui frisaient autour de ses tempes. Le cœur d'Alexandrine battait à coups pressés. Elle avait remarqué que ce mouvement machinal indiquait chez son père une vive préoccupation. Elle

entrevit qu'un obstacle inconnu s'opposait à son mariage avec M. de Mauvezin; mais comme il n'était pas dans sa nature de reculer devant la résistance.

—Prévoyez-vous quelque empêchement à mon mariage? dit-elle d'une voix ferme.

—Oh! s'il ne s'agissait que d'un empêchement, ce ne serait rien! dit le père.

Il quitta la fenêtre, et se rapprochant de sa fille.

—Ça, reprit-il, il faut parler nettement. Un jour plus tôt, un jour plus tard, tu sauras bien toujours la vérité. Expliquons-nous donc.

Malgré son courage, Alexandrine eut le frisson. Jamais elle n'avait entendu son père parler avec cette voix-là. Il marchait de long en large et parlait tout en marchant.

—L'obstacle ne vient pas de M. de Mauvezin, dit-il; le choix est bon, et je ne le désapprouve pas. Il t'aime, à ce qu'il assure, et j'ai pu voir que tu n'es pas indifférente à cet amour. De ce côté-là rien de mieux... mais penses-tu qu'un homme dans sa position épouse une femme sans fortune?

Alexandrine regarda son père, et craignit un instant qu'il ne fit devenu fou.

—Sans fortune! répéta-t-elle machinalement.

—Eh oui! car enfin il faut bien que je te dise tout. Je suis ruiné, ruiné de fond en comble, ruiné sans aucun espoir d'en revenir. Ah! si j'avais trente ans, ce ne serait pas grand-chose, mais j'en ai cinquante-cinq et j'ai perdu l'habitude du travail... Ainsi ne compte plus sur rien...

M. du Rosier ouvrit un tiroir de son bureau, en montrant à sa fille quelques pièces d'or.

—Ces deux ou trois douzaines de louis que tu

vois là, reprit-il, c'est tout ce qui me reste, tout.

—Vous ruiné! mais comment? s'écria Alexandrine.

—Ah! comment! Est-ce qu'on sait?... Paris a tout dévoré... Un jour ceci, un jour cela... Tu ne sais pas quels ravages les passions exercent quand elles se logent sous des cheveux blancs! Le feu ne dévore pas la paille plus sûrement; mais c'est une histoire que tu ne comprendrais pas... J'ai eu le vertige, et j'ai regardé s'en aller ma fortune comme on regarde l'eau couler... A présent tout est fini... J'ai bien pensé à vous, mais trop tard... Il y a six mois, j'ai voulu tout réparer d'un seul coup... j'ai fait de l'argent du peu qui me restait, et j'ai tout mis dans une affaire. C'était un coup de dés... je l'ai joué pendant mon dernier voyage à Paris. L'affaire va mal, et je suis revenu comme l'enfant prodigue... Malheureusement l'enfant est un vieillard... Une lettre que j'attends peut modifier cette position... mais viendra-t-elle? C'est au moins douteux... Enfin tu le sauras toujours...

—Mais l'hôtel! mais notre terre des Ronceaux! reprit Alexandrine.

—L'hôtel! les Ronceaux! Ils sont hypothéqués jusqu'à la dernière pierre, jusqu'au dernier arbre! Je te dis qu'il n'y a rien. Moi, je suis vieux; qu'ai-je à regretter?... Toi, tu es forte et vaillante, tu te rediras contre la mauvaise fortune... mais ta sœur, la pauvre Louise!...

—Eh bien! elle est jeune et jolie... on lui trouvera un mari comme à moi...

M. du Rosier regarda sa fille.

—Un mari, reprit-il comme à toi!

—Sans doute... Est-ce qu'il ne me reste pas toujours M. de Mauvezin? Sa fortune certaine-

M. Goucorrota, secrétaire de la commission, a déclaré qu'elle était prête à présenter son rapport, mais qu'avant elle devait s'aboucher avec M. le ministre de l'Intérieur pour traiter une question des plus importantes, celle de la saisie des journaux; que, depuis neuf jours déjà, la commission a demandé cette conférence, et que M. le ministre seul est cause du retard dont s'est plaint l'honorable député.

M. Reina a adressé une interpellation à M. le ministre de la guerre au sujet de la désignation par le sort des officiers à envoyer aux Colonies; et une autre à M. le ministre des Finances relative à l'interprétation des réglemens en vigueur concernant les orphelins de militaires qui, mariés à des officiers d'un grade inférieur, à celui de leurs pères, et devenues veuves, opéraient pour la pension d'orphelins ou pour celle de veuves.

Après ces incidents, l'ordre du jour a ramené la continuation de la discussion du budget de la guerre. Le premier et le second chapitre ont été adoptés. M. Villanova a combattu le 3e, relatif aux traitements des ministres suppléants du tribunal Suprême de Guerre et de Marine et des assessors. Après la réponse de M. le ministre de la Guerre et la présentation d'un amendement, transmis à la commission, la discussion a été suspendue.

La Chambre a approuvé consécutivement le 4e, 5e, 6e, et 7e chapitres. Ce dernier chapitre a donné lieu à quelques observations de M. Villanova auxquelles M. le ministre de la Guerre a convenablement répondu. Il en a été de même de tous les chapitres, depuis le 10e, jusqu'au 40e, et des deux premières parties de l'article 41. La troisième partie a été l'objet d'un amendement appuyé par M. Reina.

MM. Ardanaz, Gonzalez de la Vega et Reina, d'une part, et d'autre part, au nom de la commission dont ils font partie, MM. Nuñez Arenas et Balboa ont pris alternativement la parole.

L'amendement a été rejeté par 59 voix contre 26. Après une nouvelle discussion sur l'ensemble de l'article, la Chambre a déclaré que la commission devait le soumettre à une nouvelle rédaction.

Cette discussion a présenté un fait singulier: et c'est que le banc de la commission était occupé seulement par MM. Balboa et Nuñez Arenas qui ont accepté, au nom de la commission, l'amendement et le vote, tandis que d'autres membres de la même commission ont voté en sens entièrement contraire.

Après la suspension des débats, la Chambre a levé la séance à 5 h. et quart.

Ordre du jour d'aujourd'hui: rapport sur la pétition de M. Prats et les questions pendantes.

A. MONSIEUR.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Correspondance particulière de L'INDEPENDANCE ESPAGNOLE. Paris, 17 avril 1858.

Nous voici entrés dans la semaine des élections. Bien que la vie politique n'ait pas à Paris une bien grande activité, on s'intéresse cependant à ces manifestations d'opinion qui, jusqu'à un certain point, donnent la mesure de la force relative du gouvernement et de l'opposition. La candidature officielle du général Perrot est déjà affichée dans la 3e circonscription. MM. Arm. Lévy et J. Favre se présentent concurremment dans la 6me contre M. Perrot, candidat du gouvernement. On remarque que les affiches des candidats indépendans n'ajoutent pas, cette fois, au mot d'opposition l'adjectif démocratique.

Une petite rivalité semble poindre entre le bureau et le commerce de Paris. Ce dernier se plaint de ce que l'initiative de la campagne électorale émane presque exclusivement du Palais et que les avocats se soient fait la part du lion dans le partage des candidatures.

Parmi les candidats d'eux-mêmes, qui à chaque élection publient leur profession de foi au grand amusement de la Chronique et des badauds, nous retrouvons l'éternel Bertron, candidat humain, et le citoyen Emile Bertrand, le collègue de Raton, qui se présente dans les 3 circonscriptions, rien que cela. Sa circulaire que j'ai sous les yeux pose le dogme nouveau du Collectivisme dont, le premier, il croit avoir trouvé la formule complète à savoir l'ordre dans la Liberté. Grâce à cette formule si nouvelle, si originale, M. Bertrand se fait fort de reconstruire la famille, la Société, l'ordre moral, que sais-je! et de nous ouvrir une ère inconnue de Concorde, d'harmonie et de Salut. Que faut-il pour tout cela! Nommer M. Bertrand député de Paris. Il faudrait ne pas avoir un bulletin dans sa poche pour refuser de sauver la Patrie en votant pour le citoyen Bertrand.

L'acquiescement de Simon Bernard par le jury anglais n'a surpris que ceux qui ne connaissent pas l'esprit de la législation anglaise. On peut ajouter, sans faire injure au jury anglais que la question de nationalité a exercé une certaine influence sur sa décision. Les applaudissemens du public et les échos de la rue ont bien prouvé qu'il s'agissait d'un verdict politique. Quant à

ceux qui voient dans ce fait une nouvelle complication entre les deux gouvernemens, je me bornerai à leur faire observer que le rôle du gouvernement anglais dans cette affaire a été conforme de tout point avec la justice et les égards dus à un souverain allié. Lord Campbell s'est même un peu départi dans cette affaire exceptionnelle de la tradition anglaise qui veut que le grand juge favorise le plus possible la défense de l'accusé, et le cabinet Derby, par son zèle à poursuivre Bernard a compromis sa popularité. Attendons ce que vont dire les journaux anglais.

L'Univers n'a pas attendu, lui, pour exprimer franchement son opinion. M. Louis Veullot a publié ce matin un article court, mais fortroyant comme une excommunication. En voici la conclusion:

« Soyons sincères, et ajoutons que dans la situation réelle des choses, les infâmes hurras du prétoire de Londres, nous paraissent bien préférables aux compliments empressés dont la municipalité de Douvres fatiguait un jour auparavant la franchise du duc de Malakoff. Dans leur étalage de loyauté ces compliments étaient sans doute très anglais, mais les hurras poussés en triomphe autour de Simon Bernard, c'est le cœur de l'Angleterre. »

On mande de Londres qu'une souscription va être ouverte pour tirer à deux millions d'exemplaires le plaidoyer prononcé par M. James en faveur de Simon Bernard. Cette disposition des esprits explique jusqu'à un certain point la réception un peu froide qui a été faite au maréchal Pellissier par la population de Londres.

L'ouverture de la discussion du budget de 1859 a commencé aujourd'hui. Elle se continuera sans s'emparer. Viendront ensuite les projets sur les warrants, sur le drainage, sur la pénalité appliquée aux usurpations de titres, etc.

A propos de cette dernière mesure, je crois savoir que l'interprétation donnée par quelques personnes au projet de sénatus-consulté présenté au Luxembourg, est tout au moins fort exagérée, il ne s'agit aucunement de soustraire au régime du droit commun en matière juridique, les hauts dignitaires, les grands fonctionnaires de l'état; mais d'une réglementation nouvelle de la compétence de la haute-cour en matière de faits purement disciplinaires, l'égalité devant la loi, qui est notre plus grande conquête depuis 1789, et aussi la plus grande force de toute société démocratique, n'est et ne saurait être, sous un gouvernement de suffrage national, menacée d'aucune atteinte.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du chemin de fer du Nord aura lieu le mercredi 23 courant à la Salle Herz. Elle n'offrira pas autant d'intérêt que l'année dernière où se dénouait l'affaire Carpentier. Néanmoins il sera fait aux actionnaires une proposition importante. Il s'agirait de reconstruire la gare actuelle insuffisante pour les besoins du service, et indigne, comme monument, de la compagnie du Nord. Mais la compagnie ne serait invitée à faire ces sacrifices qu'à la condition de voir sa nouvelle gare mise en communication avec le centre de Paris par une voie monumentale comme le boulevard de Strasbourg. M. le baron de Rostchild a dit pressentir les intentions de l'Empereur à ce sujet. La situation de la Compagnie du Nord est prospère et lui permet de réaliser ces améliorations, de concert avec le gouvernement et l'édilité parisienne.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui commence comme la *Gazette des Tribunaux*. Il insère en tête de ses colonnes, dans la partie officielle, divers jugemens rendus contre M. Jaquet de Mirecourt, et le journal *Les Chroniqueurs parisiens*, pour diffamation, et contre plusieurs marchands d'estampes pour mise en vente de photographies et de gravures obscènes. Le général Espinasse se montre dit-on sévère justicier en matière de publications reprehensibles et pour tout ce qui touche à la morale publique. La croisade contre les photographes licencieux est des plus actives. Quelques-uns de ces industriels ont essayé de déguiser leur métier clandestin sous prétexte d'études anatomiques; mais on a pu constater par des perquisitions répétées qu'au lieu d'études de nature morte; ils se servaient de modèles très vivants à l'usage des stéréoscopes. Outre les condamnations qui sont sévères, les tribunaux ordonnent la confiscation et la destruction des objets saisis.

Une lettre qui m'est adressée de Belgrade annonce que les difficultés qui se sont élevées en Serbie et qui menaçaient d'aboutir à une explosion révolutionnaire peuvent être considérées comme apaisées au moins pour le moment. Grâce à l'intervention du commissaire ottoman Ehan-Pacha, et surtout grâce à une dépêche télégraphique qui est venue fort à propos porter aide et assistance au prince en annonçant que la Porte ne désirait point le renversement de son gouvernement et qui affirmait en même temps que la France et la Russie auraient fait une déclaration analogue, un rapprochement a eu lieu entre le prince et ses adversaires les plus prononcés. Le prince a choisi parmi eux un nouveau ministre: ont été nommés MM. Garaschanin à l'intérieur, Welkovits aux finances, Zernobaratz à la justice et aux cultes, Magasinovits par interim aux affaires étrangères. M. Wucsius un des ennemis, les plus acharnés du prince a été nommé président du Sénat.

Pour extrait, A. MONSIEUR.

se rendit et où se trouvait toute la bonne société de la ville, M. de Mauvezin s'approcha d'elle. — Ne me demandez rien, dit-elle: il ne m'est pas encore permis de répondre.

— Ma vie est entre vos mains, murmura tout bas M. de Mauvezin, et il s'éloigna.

A la sortie du concert, Evariste prit le bras de sa cousine. Il faisait un temps superbe, et Mme de Fougerolles consentit à pousser jusqu'au pont de l'Allier pour voir le clair de lune. Deux ou trois personnes les accompagnaient. Quand on eut franchi le faubourg qui descend vers la rivière, Evariste pressa le pas.

— J'ai à vous parler, ma cousine, dit-il, et je ne sais comment m'y prendre.

— Eh bien! parlez, dit-elle. Ce n'est pas plus difficile que ça.

— Vous ne m'en voudrez pas? si j'avais à vous parler, je le ferais d'abord quitte à voir après si cela vous contrarie.

— Eh bien! ma chère cousine, il m'est revenu que la fortune de M. du Rosier était compromise, sinon perdue.

— Quelles folies! dit Alexandrine, qui se sentit pâlir.

— Ah! je voudrais bien que ces folles ne fussent pas si folles! Elles me permettraient de vous offrir un cœur qui est à vous depuis longtemps.

Alexandrine releva la tête fièrement.

— Le mien n'est plus libre, dit-elle.

— La poitrine d'Evariste se serra.

— Alors, reprit-il, ne pensez plus à ce que je vous ai dit, mais si ce qu'on raconte, est vrai, ne m'oubliez pas.

C'est à peine cependant si Mlle du Rosier l'entendait; sa pensée était toute à M. de Mauvezin. Si Evariste avait en connaissance de la ruine de M. du Rosier, ce même bruit, si bien fondé, pouvait être arrivé aux oreilles d'Anatole, et pourtant il venait tout à l'heure encore de s'engager avec elle. Ses prévisions étaient donc réalisées; la perte de sa fortune ne pouvait rien contre l'amour qu'elle lui inspirait. La joie et l'orgueil enflaient ensemble le cœur d'Alexandrine. Evariste et Mlle du Rosier étaient alors à l'extrémité du pont, appuyés contre le parapet. Evariste regardait la rivière, Alexandrine regardait la lune, dont la lumière éclairait en plein son visage: leurs bras se touchaient, et ils étaient séparés par un abîme. La voix de Mme de Fougerolles les tira de leur rêverie.

— Il fait froid ici, dit-elle, et vous allez vous enrhummer.

Tous deux se retournèrent.

— Mon Dieu! que vous êtes paie! s'écria Louise en regardant Evariste. Vous serait-il arrivé quelque malheur?

— Non, répondit Evariste doucement.

— Ah! reprit Louise, dont les yeux s'étaient remplis de larmes, si le malheur vous frappait, ce serait bien injuste!

Et par un mouvement instinctif Louise se rapprocha d'Evariste, tandis que Mlle du Rosier prenait le bras de Mme Fougerolles.

Le lendemain, à bout de patience, Alexandrine demanda à son père des nouvelles de cette fameuse lettre dont il lui avait parlé.

— Cette lettre que j'attendais? répondit M. du Rosier. Je l'ai reçue.

SUISSE.

Les élections communales de la ville de Fribourg ont donné lieu à des manifestations tumultueuses.

Les partis attachaient une grande importance aux élections communales de cette ville.

Tout s'est passé, nous ne dirons pas légalement, mais paisiblement le premier jour.

Les cinq premiers candidats de la liste de l'opposition avaient passé. Trois nominations restaient à faire pour le lendemain.

Mais les conservateurs, qui avaient connaissance des fraudes qui avaient été commises et de la pression exercée sur un grand nombre d'électeurs par les agents de l'autorité locale, refusèrent en masse de participer aux opérations complémentaires du lundi et portèrent plainte au préfet en protestant contre la validité des élections.

Le conseil d'Etat, sur la communication que lui en fut faite, suspendit l'assermentation des nouveaux élus.

La préfecture commença à prendre des enquêtes sur les faits qui lui étaient dénoncés; ce qui ne fit qu'ajouter à l'irritation déjà très grande de la fraction radicale de l'opposition, irritation augmentée encore par le désouvenement et de copieuses libations.

Le conseil d'Etat laissa passer cette première effervescence sans y attacher trop d'importance, mais en la suivant des yeux. Ce n'était d'abord que des cris plus ou moins harmonieux; puis vint le zénith, la *Marseillaise*, à bas le gouvernement! à bas l'évêque! à bas le pape! à bas le catholicisme! puis enfin celui de vive le guillotinet! vive l'enfer! ce qui a été entendu par beaucoup de monde dans différents quartiers de la ville et en plein jour.

Le gouvernement, qui attendait pour agir avec d'autant plus de vigueur que les actes du parti radical eussent acquis plus de gravité, comprit que le moment était arrivé. Des ordres furent expédiés dans la nuit du 13 au 14 pour un appel des troupes, qui arrivèrent immédiatement.

La proclamation ci-jointe en annonça le but et les motifs aux habitants de Fribourg.

Proclamation.

Les élections communales donnent lieu, depuis quelques jours, à de coupables manifestations. Le conseil d'Etat a fait largement la part de l'excitation du moment. Mais il ne souffrira pas qu'elle se prolonge. Deux compagnies sont entrées dans la capitale pour la protéger contre toute tentative téméraire. Que les bons citoyens se rassurent. Nous veillons à leur sécurité, et nous, la leur garantissons. Le désordre est impossible quand le pays et le pouvoir se donnent la main.

Les cris et les symboles séditieux sont défendus, comme aussi tout attroupement dans les rues et les places publiques. S'ils en forme, ils seront dispersés au besoin par la force armée. Les auberges, où ont lieu des réunions tumultueuses, sont d'ores et déjà placées sous la surveillance particulière de la haute police et seront fermées, si c'est nécessaire.

Le conseil d'Etat ne connaît que ses devoirs, et se place au-dessus des partis. Il reprimerait les excès de quelque part qu'ils viennent; il veut la liberté électorale pour tous, et il espère que cet avis suffira pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité.

Donné en conseil d'Etat, à Fribourg, le 14 avril 1858.

Le chancelier, F. Reynold. Le président, H. Charles.

Les élections communales qui viennent d'avoir lieu dans ce canton sont une nouvelle preuve de la supériorité du parti conservateur. On ne cite jusqu'ici pas une seule commune dont les conseillers soient devenus radicaux; de conservateurs qu'ils étaient auparavant, tandis que l'inverse a eu lieu dans un bon nombre de communes.

La majorité conservatrice du 7 décembre 1856 s'est donc encore renforcée.

(Le Nord.)

HOLSTEIN.

Nous pouvons annoncer positivement aujourd'hui que le cabinet de Vienne est d'accord, avec celui de Berlin, sur la dernière déclaration du gouvernement danois, et qu'il regarde cette déclaration comme insuffisante, le Danemark persistant à considérer la constitution générale comme valable pour les duchés et n'accordant aucune action réelle à la Diète germanique, bien qu'il en reconnaisse la compétence, pour sauvegarder les droits du Holstein. Une correspondance, animée, a été engagée à ce sujet entre les deux cabinets de Vienne et de Berlin, et, bien qu'elle ait amené une entente parfaite, elle continue encore sur les mesures ultérieures à prendre.

On a prétendu que le général Willisen serait envoyé en mission extraordinaire par la cour de Berlin, pour l'affaire des duchés; mais c'était là qu'un bruit sans fondement car les deux cabinets se sont mis d'accord par la voie ordinaire, sans aucune difficulté.

C'est à tort aussi qu'on a dit que le général Willisen viendrait ici pour l'affaire de la garnison de Rastadt. Cette affaire est encore du ressort de la Diète et n'est pas assez avancée pour être terminée dès à présent. (Boersenthal.)

AMERIQUE.

Nous avons parlé, dans nos précédents numéros, de la correspondance du Journal La Patrie qui a donné lieu à la dépêche télégraphique annonçant la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Espagne. Nous en reproduisons les passages les plus intéressants:

New-York, 3 avril.

Les intimes du palais présidentiel affirment que M. Buchanan va s'occuper activement du succès de son rêve ambitieux, l'annexion de Cuba. Ils prétendent qu'il va prochainement transmettre au Congrès un message de guerre récapitulatif tous les motifs de plaintes qu'ont les Etats-Unis contre l'Espagne, les efforts faits par ses prédécesseurs pour obtenir le redressement de ces griefs, et représentant qu'après l'inutilité de ces tentatives il n'y a plus d'espoir de solution pacifique, si l'on n'appuie de mesures énergiques les nouvelles négociations. Traduit du langage diplomatique en un simple exposé de faits, le message exprimerait de la part de l'exécutif le regret que l'Espagne ne veuille pas céder Cuba par des voies pacifiques, et demanderait au Congrès les moyens suffisants pour s'en emparer.

M. Buchanan, comme tous les Américains, est imbu de cette idée que l'Espagne ne peut défendre sa colonie contre les Etats-Unis, et qu'elle n'est forte que par l'alliance de la France et de l'Angleterre. Il s'agit donc de détacher ces deux puissances de l'alliance espagnole, afin de neutraliser leurs forces navales, dans l'éventualité d'un conflit, et de déterminer l'Espagne, se voyant dès lors isolée, à accepter les conditions financières qu'on lui a proposées.

Le prix offert jusqu'ici est de 200 millions de dollars, ou un milliard de francs, tant pour l'île de Cuba que pour Porto-Rico, qui suivrait le sort de sa sœur aînée.

M. Buchanan veut aller en avant, et il lui faut des hommes habiles pour la mission diplomatique à remplir en Europe. Tout un état-major de diplomates et de secrétaires, personnages connus par leurs talents et leurs lumières, avait, dit-on, été organisé il y a déjà quelque temps; mais si, d'une part, le président a cru devoir soumettre ses plans de politique extérieure devant la résistance que ceux de politique intérieure avaient rencontrée dans le Congrès, il a pensé, d'autre part, que la promesse des honneurs diplomatiques devait lui être un puissant auxiliaire dans la bataille Le-compton. Il va choisir maintenant parmi les soldats les plus disciplinés. On désigne généralement M. John-A. Dix, comme le ministre destiné à la résidence de Madrid; c'est un homme habile qui est fort avant dans les plans et la confiance de M. Buchanan, mais qui a beaucoup d'ennemis même dans son parti, par l'égoïsme qu'il a toujours apporté dans toutes ses manœuvres politiques. Les vues du cabinet relatives à Cuba, se lient du reste aux mesures qu'il prendra pour le Mexique, et rien n'a encore trahi le plan qu'il a adopté. Il n'est pas douteux qu'il ne se prononce pour la voie la meilleure d'acquiescer de nouveaux territoires, comme si les Etats-Unis hâtaient d'air et d'espace, comme s'ils n'avaient pas à offrir un asile à une population quadruple de la leur, comme s'ils n'avaient pas à cultiver vingt fois plus de terre qu'ils n'en ont encore défrichée. N'est-ce donc pas une extension illimitée qui amène le démembrement et la ruine de l'empire romain?

Donné en conseil d'Etat, à Fribourg, le 14 avril 1858.

On lit dans l'Estafette du 19: « Nous recevons, par anticipation sur la malle de l'Inde arrivée hier à Marseille, quelques nouveaux détails sur les mouvements de l'armée anglaise dans l'Inde: »

« Le Bombay Times du 24 mars dit que tous les habitants de Lucknow ont pris la fuite. Le général Rose a trouvé sur sa route tous les villages déserts. L'armée rebelle d'Oude s'est principalement dirigée vers le Nord; une partie considérable de cette armée a gagné le Rohilcond, qui est toujours insurgé. La colonne du général Penny, composée de 3,000 hommes, devait renforcer les troupes anglaises envoyées à la poursuite des rebelles. »

« Le journal l'Englishman dit que Nana-Calpe se disposait à pénétrer dans le Deccan afin de se réunir aux Mahrattes. — Ballah-Sahib, frère de Nana, parcourait le Dundecond en y percevant de fortes contributions. — Le général Rose opérant dans la même province, mais sa marche était pénible à cause des chaleurs, qui avaient déjà commencé; il s'avancait vers Janti où se trouvent 15,000 rebelles. »

« Sir Colin Champeil a annoncé officiellement qu'il attaquait Nana-Calpe en combinant un mouvement avec ceux des généraux Rose et White lock. Nana-Calpe est en effet revenu près de Cawnpore avec un corps considérable de rebelles. Les exécutions continuent à Delhi et dans d'autres villes. A Kolapore, des indigènes qui allaient mourir sous le canon, ont dénoncé deux majors indigènes qui s'étaient fait juges; ces majors ont été aussi mitraillés. »

« Le général Peel a été grièvement blessé devant Lucknow. Maugh-Singh s'est soumis. — F. A. Gandon. »

Pour extrait, G. DE LAGNY.

Osollo. Celui-ci a répondu à ces premières ouvertures par un *Ve viciis*, ou il a notifié son désir de s'en rapporter aux solutions de l'épée plutôt qu'à celles d'un protocole. Il est probable que le dénouement diplomatique de la campagne sera traité à Mexico; on annonce que les négociateurs sont déjà sur la route de la capitale. Nous laissons à d'autres le soin de commenter ce grand événement; mais quelle que soit la manière dont on le considère, tout le monde s'accordera à reconnaître qu'il est d'une immense portée dans le présent et dans l'avenir.

Le journal la *Sociedad*, résumant les bulletins militaires et les correspondances de l'intérieur, donne le tableau suivant de la bataille de Salamanca: « Des lettres écrites à Querétaro, dans la nuit du 12, contiennent les détails principaux de la bataille, fournis par le chef de l'escorte qui a conduit dans cette ville 31 officiers prisonniers de l'armée de Parodi. »

Osollo parut devant Salamanca, le 9, à cinq heures du soir, et Parodi ouvrit immédiatement sur lui les feux de son artillerie. La brigade Casanova lui riposta avec ses six pièces, les seules qui se trouvaient alors sur le champ de bataille. Le feu continua sans faiblir de part et d'autre jusqu'à sept heures du soir. Pendant cette canonnade, cinq foudrons sautèrent dans les lignes de Parodi. Une des pièces, commandée par un officier, aujourd'hui prisonnier à Querétaro, perdit ses quatre artilleurs par l'explosion d'une bombe lancée par Osollo.

Le 10, au point du jour, les mouvements de Parodi firent connaître que son intention était d'envelopper la droite d'Osollo avec sa cavalerie qui se montait à 1,500 hommes. Le général en chef de la ligne lança plusieurs pelotons de cavaliers sous les ordres de Calderon; ceux-ci s'avancèrent jusqu'à aborder les pièces d'Osollo; mais en ce moment Calderon, frappé de cinq balles et d'un coup de pointe, tomba mort sur le champ de bataille.

Cet événement et le feu du bataillon des zapadores obligea la cavalerie à se retirer en désordre. Pendant sa retraite, elle fut hachée par les feux d'une batterie qui venait d'entrer en ligne, par la mousqueterie des zapadores et par la cavalerie qu'Osollo lança à sa poursuite. Ce corps, cubité et refoulé, vint tomber sur la division de Zacatescas. Ces deux divisions, dit une lettre, se retirèrent intactes sur Penjamo.

Parodi et Doblado battirent en retraite sur Guansajuato avec quelques pièces et 3,000 hommes à peu près.

Les pertes de Parodi à Salamanca ont dû être considérables; le nombre des prisonniers dépasse 600.

On lit dans l'Estafette du 19: « Nous recevons, par anticipation sur la malle de l'Inde arrivée hier à Marseille, quelques nouveaux détails sur les mouvements de l'armée anglaise dans l'Inde: »

« Le Bombay Times du 24 mars dit que tous les habitants de Lucknow ont pris la fuite. Le général Rose a trouvé sur sa route tous les villages déserts. L'armée rebelle d'Oude s'est principalement dirigée vers le Nord; une partie considérable de cette armée a gagné le Rohilcond, qui est toujours insurgé. La colonne du général Penny, composée de 3,000 hommes, devait renforcer les troupes anglaises envoyées à la poursuite des rebelles. »

« Le journal l'Englishman dit que Nana-Calpe se disposait à pénétrer dans le Deccan afin de se réunir aux Mahrattes. — Ballah-Sahib, frère de Nana, parcourait le Dundecond en y percevant de fortes contributions. — Le général Rose opérant dans la même province, mais sa marche était pénible à cause des chaleurs, qui avaient déjà commencé; il s'avancait vers Janti où se trouvent 15,000 rebelles. »

« Sir Colin Champeil a annoncé officiellement qu'il attaquait Nana-Calpe en combinant un mouvement avec ceux des généraux Rose et White lock. Nana-Calpe est en effet revenu près de Cawnpore avec un corps considérable de rebelles. Les exécutions continuent à Delhi et dans d'autres villes. A Kolapore, des indigènes qui allaient mourir sous le canon, ont dénoncé deux majors indigènes qui s'étaient fait juges; ces majors ont été aussi mitraillés. »

« Le général Peel a été grièvement blessé devant Lucknow. Maugh-Singh s'est soumis. — F. A. Gandon. »

Pour extrait, G. DE LAGNY.

NOUVELLES DIVERSES.

ESPAGNOLES.

Il est question d'inaugurer prochainement à Madrid la première arrivée les eaux prises à Lozoya et conduites par le Canal d'Isabelle II.

On érigea à cet effet une fontaine monumentale qui, au moyen d'un magnifique jet, portera les eaux à une élévation extraordinaire. Ce jet sera entouré de plusieurs autres moins élevés.

En considération des travaux qui s'exécutent en ce moment à la *Puerta del Sol* on établira, dit-

Alexandrine saisit le bras de Mme de Fougerolles: — Mais vous ne savez donc pas... Au fait, il ne l'a confié qu'à moi... Mon pauvre père était ruiné, lui dit-elle à l'oreille.

— Ruiné! mais alors tu n'as rien?

Mme de Fougerolles, qui avait prit les mains d'Alexandrine entre les siennes, les laissa tomber. Mlle du Rosier profita de ce mouvement pour entrer dans le cabinet et voir son père une dernière fois. Le corps était déjà froid. Elle se mit à genoux pour l'embrasser, mais le contact de ce front glacé lui fit mal. Elle se releva en poussant un cri et tomba évanouie.

Le bruit de la mort de M. du Rosier se répandit avec la vitesse de l'éclair dans Moulins. La nouvelle d'une révolution qui aurait renversé le gouvernement n'y aurait pas produit plus d'étonnement. — Lui, hier si bien portant! lui, si heureux! disait-on. Mais quand on apprit qu'il ne laissait rien de l'immense fortune qu'on lui supposait l'étonnement devint de la stupefaction. On comprit alors les clignements d'yeux et les réticences du vieux notaire, et pendant huit jours, il ne fut pas question d'autre chose dans tout l'arrondissement.

L'opinion générale était que M. du Rosier avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante; mais quelques personnes et le notaire à leur tête, semblaient croire qu'une autre cause avait précipité cette fin tragique.

— Apoplexie! apoplexie! c'est bientôt dit, murmura-t-il; elle a bon dos, l'apoplexie, et bien lui prend d'être muette. — Le reste de la phrase se perdait dans les plis de sa cravate blanche.

— Tué ton père? reprit Mme de Fougerolles.

— Tué ton père? reprit Mme de Fougerolles.

— Tué ton père? reprit Mme de Fougerolles.

(La suite au prochain numéro.)

on, provisoirement, cette fontaine au rond-point de Prado et de la Carrera de San Gerónimo.

On assure que l'effet que produira cette eau jaillissante sera des plus remarquables. Ce sera dans tous les cas un jour mémorable dans l'histoire de Madrid.

Nous aimons à ce que l'on nous affirme que l'emplacement choisi pour l'établissement de cette fontaine ne sera que provisoire, car, pour notre part, nous ne comprendrions pas qu'il fut définitivement adopté.

Nous serions pas le cas de profiter de cette circonstance pour accélérer davantage les travaux de la Puerta del Sol, qui s'exécutent avec une lenteur désespérante et offrent à l'œil de l'étranger le plus triste spectacle.

Les habitants du groupe de maisons qui forment le coin de la rue de la Duda, ont été invités à déménager. La démolition de ce groupe paraît devoir compléter la réforme de la place.

Hier au Sénat son excellence, M. le ministre de la Marine, s'étant subitement trouvé indisposé, a été transporté chez lui. Heureusement cette indisposition n'a été que passagère et aujourd'hui M. le ministre a pu reprendre ses travaux.

La Compagnie de la canalisation de l'Ebre vient de charger son ingénieur en chef de lui présenter un projet d'étude des dépenses et produits d'un chemin de fer allant d'Escation à Saragosse.

D'après notre estimable collègue, La Monarchie, la question de rendre au clergé les biens non vendus, n'a pas encore reçu de solution, parce que l'estimation de leurs rendements étant nécessaire pour la faire figurer dans le budget du culte et du clergé, le ministre des Finances, n'a pas encore reçu les renseignements qui lui sont nécessaires à cet effet.

Nous acceptons volontiers cette raison, car nous ne pourrions croire que l'on adopte l'opinion de certains membres de l'ancienne commission du message qui soutient, qu'une nouvelle loi n'était pas nécessaire pour la restitution de ces biens.

La loi faite pour le désamortissement des biens du clergé, faite par les Cortes Constituantes, ne peut-être changée que par une nouvelle loi.

Toute discussion sur ce point serait inopportune. L'œuvre du Parlement ne peut être détruite que par le Parlement.

Cet état de choses est assez importante pour que le gouvernement y fixe son attention toute entière dans l'intérêt de l'Eglise et de l'Etat.

Les nouvelles que nous recevons de Santander sont des plus satisfaisantes. Les travaux du quai du Mallano et ceux du chemin de fer d'Isabelle II sont poussés avec la plus grande activité.

Dans la section de cette ligne, entre Santander et les Caldas, on compte 3,027 ouvriers, 53 chevaux et 261 paires de bœufs, constamment occupés; et à la Mesnizo il y a 2,141 ouvriers, 9 chevaux et 56 paires de bœufs. On compte encore quelques centaines d'ouvriers dans quelques sections.

On ne tardera pas beaucoup à finir la station provisoire de Santander. Une locomotive a été montée pour aider les ouvriers et accélérer les travaux.

Les travaux du chemin de fer d'Alar à Valladolid avancent avec rapidité. Une grande partie du matériel est attendu chaque jour dans le port de Santander.

Quatre cent mille traverses de sapin, venant de Londres, font partie de ce matériel. Le fournisseur, qui est de Bordeaux, se trouve en ce moment à Santander pour surveiller cet arrivage.

Les rapports entre les ports de Santander et de Bilbao, au moyen de bateaux à vapeur, sont de jour en jour plus actifs, et chaque voyage amène un nombre considérable de robustes Biscaïens, venant travailler soit au chemin de fer, soit aux mines.

On assure que c'est M. Berryer qui sera chargé de la défense du lieutenant de Mercy, condamné à mort par le conseil de guerre de Lyon et qui s'est pourvu en révision.

Madame O'Connell, vient d'exposer à la vitrine de la maison Goupil, un dessin, d'après une photographie, représentant les derniers moments de Rachel. L'effet en est saisissant.

Parmi les mariages aristocratiques de cette semaine, on cite celui de M. le comte Gaston de Lertillac avec Mlle Dupin, fille du baron Charles Dupin, sénateur, membre de l'Institut et ancien ministre.

Les tambours de tous les régiments de Paris ont donné une formidable aubade à l'Empereur à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Sa Majesté Napoléon III, aura accompli demain sa 50e année.

On s'entretient depuis deux jours, dans le Corps Législatif, d'une discussion un peu vive qui se serait engagée dans les salons M. de Haussmann, à propos des projets d'embellissement de Paris soumis, en ce moment, à l'examen des députés. M. S... député de l'opposition aurait relevé certaines paroles mal sonnantes prononcées par un personnage officiel.

On parle d'un emprunt d'un milliard qui serait contracté pour venir en aide aux grandes compagnies de chemins de fer sans forme d'obligations.

Le Messager de Bayonne publie le fait suivant: qui donne un nouvel et terrible exemple de la cruauté des gens de la campagne pour les prophéties des sorciers, somnambules et tireurs de cartes, qui, malgré les sévérités de la justice, poursuivent le cours de leurs exploits:

Un cultivateur, méayer à Saint-Martin-de-Seignaux, était atteint depuis deux ans d'une fièvre intermittente que la médecine avait été impuissante à guérir. Le malade eut recours à une tireuse de cartes pour obtenir de sa science surnaturelle un moyen de guérison. La néromancienne s'avisa de déclarer que la fièvre était venue par la volonté de la belle-sœur du malade, et ne pourrait disparaître que si elle y consentait. Une fois cette révélation obtenue, notre homme rentra chez lui, et se rend à une fontaine près de laquelle la femme de son frère lavait du linge. Il s'approche d'elle, et, sans dire un mot, la tue en lui tirant un coup de fusil à bout portant. Le malheureux regagna son domicile, se coucha, et se fit sauter la cervelle.

On écrit de Rome: Le neveu du Pape, le comte Louis Mastai Ferretti, épouse la princesse Teresa del Drago. Le contrat a été signé au palais du Saint-Père. Le Pape, la reine Marie-Christine, la plupart des cardinaux, ainsi que les ministres, étaient présents. Le frère de la nouvelle mariée, a épousé, il y a deux ans, une des filles de la reine Christine et du duc de Rianzares, qui deviennent ainsi indirectement les alliés de la famille de S. S.

Pour toutes les nouvelles ci-dessus: G. DE LAGNY.

AGRICULTURE.

UTILITÉ DES OISEAUX.

Au moment où les oiseaux commencent à faire leurs nids, on ne saurait trop insister sur l'intérêt qu'il y a pour les cultivateurs à ne pas laisser détruire inconsideramment les fauvettes, rossignols, hirondelles et autres oiseaux qui, ne se nourrissant pas de grains, peuvent être appelés, à juste titre les gardiens naturels et vigilants de nos récoltes. De quelle innombrable quantité d'insectes de tout genre, pyrales, eumolpes, cécydons, noctuelles, alucites, etc., ne débarrassent-ils pas nos moissons!

Il n'est pas jusqu'au moineau qui ne rende aussi des services dont on ne lui peut-être pas assez tenu compte jusqu'à présent. Un agriculteur, M. V. Chatel, vient d'entreprendre la réhabilitation de cet oiseau qui, après avoir été l'objet d'une guerre d'extermination dans certains pays, en Angleterre notamment, dut y être importé de nouveau, en présence des dégâts causés aux récoltes par les insectes dont il fait sa principale nourriture. Bosc, il est vrai, a dit qu'un moineau détruisait deux boisseaux de blé par an, c'est-à-dire 40 litres, mais on peut admettre qu'il y a dans ce chiffre beaucoup d'exagération, car pour qu'il fût exact, il faudrait que l'oiseau mangât tous les jours, d'un bout de l'année à l'autre, 200 grains de blé. Or, il paraît matériellement impossible qu'il puisse trouver chaque jour 200 grains de blé. Il y a quelques années, à l'époque où les hannetons pullulaient, un naturaliste plaça dans une cage un nid de moineau franc, afin de constater le nombre de hannetons qu'un couple de ces oiseaux peut détruire lorsqu'il a ses petits à nourrir.

Dans un espace de douze jours, la moyenne des carapaces tombées sous la cage fut, chaque jour, de 60 à 65. Ces faits fournissent de puissants arguments à M. Chatel dans le travail qu'il vient de consacrer à la défense du moineau. Si l'on admet, dit-il, qu'un couple de moineaux puisse dé-

truire, pendant douze jours, 60 hannetons par jour, pour la nourriture de ses petits, c'est-à-dire 10 à 12 par tête, on trouve un total de 720 hannetons, sans compter ceux qu'il a détruit pour sa propre nourriture et dont le nombre peut bien être porté à 25 environ par jour et par couple, soit 300 pour ces douze jours ou 1,000 pour la famille entière. En admettant qu'il y ait la moitié de femelles, soit 500, qui eussent pondu de 20 à 30 œufs chacune, et qu'on multiplie 500 par 25, chiffre moyen, on trouve 12,500 œufs, dont ces 500 femelles eussent confié le dépôt à la terre. Si l'on continue ce calcul, on arrive à reconnaître, que, après trois ou quatre générations (on sait que la larve du hanneton reste trois ans en terre), ces 500 femelles de hannetons, en tenant compte des chances diverses de destruction par les oiseaux, les animaux, etc., ces 500 femelles, dis-je, détruites en douze jours par un couple de moineaux, eussent en une descendance à compter par millions. Et aux époques où le moineau qui fait tort et jusqu'à quatre pontes chaque année, n'a pas de hannetons à sa disposition pour nourrir en partie ses petits, de combien de chenilles et de papillons, du chou particulièrement, une couple de ces oiseaux ne purge-t-il pas nos jardins et nos vergers? Combien ne détruit-il pas de milliers de ces petites chenilles et de ces larves qui, développés d'abord sous les fleurs de nos pommiers et de nos poiriers, ou dans les feuilles enroulées par elles, ont bientôt détruit fleurs, fruits naissants et feuilles?

Un statisticien a calculé qu'un couple de moineaux, pendant qu'il nourrit ses petits, détruit en une semaine 3,360 chenilles. Si l'on réfléchit au nombre de moineaux qui existent autour de nous, et si l'on y ajoute les rossignols, les hirondelles, les bergeronnettes, les linottes, etc., on sera forcé de reconnaître que les oiseaux ont droit à notre protection, et qu'il y va de notre intérêt, bien entendu, d'oublier les menues vols de certains d'entre eux, en présence des services si précieux qu'ils nous rendent en masse. (Moniteur.)

UTILITÉ DE L'ORTIE.

La plupart des agriculteurs regardent l'ortie comme plante parasite, et les jardiniers surtout la poursuivent comme un ennemi dangereux; aussi s'est-elle réfugiée dans les lieux solitaires, dans les terrains arides ou à l'ombre des haies. Cependant sa tige fibreuse peut fournir de bons tissus. Les Hollandais ont su les premiers, l'utiliser sous ce rapport, et en retirer de grands avantages. Les feuilles de cette ortie fournissent un mets délicat lorsqu'elle est jeune; les maiguons font entrer ses graines dans la nourriture des chevaux pour leur donner un air vif et un poil brillant; ses racines, qu'on fait bouillir en y joignant un peu d'alun et de sel commun, donne une belle couleur jaune.

Ainsi, toutes les parties de cette plante peuvent avoir un emploi utile dans l'économie ou dans les arts. Comme fourrage, elle offre aux bœufs à cornes une nourriture saine et assurée; car elle est précieuse et facile à cultiver; le sol le plus aride lui est propre; elle ne demande aucun soin, supporte toutes les intempéries, et se reproduit d'elle-même.

On peut la couper cinq ou six fois dans un été; et tandis qu'an printemps il ne se trouve encore aucune nourriture pour le bétail, cette plante est déjà en pleine croissance.

On la coupe jeune pour la donner en vert; on la laisse plus longtemps sur pied lorsqu'on veut l'employer comme fourrage; il faut cependant éviter, dans ce dernier cas, qu'elle ne vienne trop forte, parce qu'alors le bétail ne mange pas volontiers ses grosses tiges. (Mercuriale des halles et marchés.)

VARIÉTÉS.

L'IMPRIMERIE EN ITALIE.

Les imprimeries s'élevaient dans les Etats sardes à plus de 100, dont 25 appartiennent à la province de Gènes et 32 à la seule ville de Turin. Les 32 typographies de cette dernière ville emploient 780 ouvriers et 193 presses, dont 146 à bras et 47 mécaniques. Les principaux établissements de ce genre sont: la typographie Favale avec cinq presses mécaniques et une machine à vapeur; la typographie sociale, celle qui a édité les deux volumes de Monde illustré, publiés en 1847-48; elle possède également une grande machine à imprimer et une

presse à vapeur; l'imprimerie royale a 24 presses à bras et 2 mécaniques, et de plus une fondrière caractères avec 3 fourneaux et 15 ouvriers. La publication qui fera le plus grand honneur à la science et à cette imprimerie, c'est le Glossaire des langues anciennes de l'Italie, rédigé par Adriodante Fabretti, successeur de Vermignoli dans la chaire d'archéologie à Perugia. Cet ouvrage aura de 100 à 130 feuilles in-quarto, à deux colonnes, avec 300 gravures sur bois, intercalées dans le texte et 30 tableaux lithographiés retraçant les inscriptions les plus anciennes et les plus remarquables. On a fait fonder exprès des caractères pour certaines parties du livre, attention bien juste envers l'un des plus ingénieurs, des plus instruits et des plus modestes savants que possède l'Italie.

Les nouvelles conditions de liberté faites au Piémont par son statut ont donné un grand élan à cette industrie, qui est devenue dans les Etats sardes, ce qu'elle était en Lombardie avant 1848. C'est en effet, la que se sont donné rendez-vous tous les esprits d'élite de l'Italie; c'est là que, fécondées par la pensée nationale, naissent et prospèrent les meilleures entreprises typographiques, les meilleures librairies, et les produits bienfaisants se répandent ensuite à travers toute la péninsule; c'est là enfin que 70 journaux au moins ou revues demandent chaque jour à l'activité des presses subalpines de quoi donner pâture à la curiosité fébrile du pays.

Il existe en Lombardie 62 typographies avec 316 presses, 700 ouvriers adultes et 220 enfants ou apprentis. La seule ville de Milan en compte 37, y compris l'imprimerie royale avec 230 presses, dont 6 mécaniques, et 600 ouvriers, dont 540 hommes gagnant par jour 1 fr. 32 c. et 60 enfants. 25 autres typographies sont disséminées dans les provinces, et n'emploient pas moins de 86 presses, et quelque chose comme 400 ouvriers, dont le salaire est moindre environ d'un cinquième que celui touché par les ouvriers de la capitale. Après cette dernière ville viennent, pour le nombre et l'importance de leurs établissements, Brescia et Bergame, qui en possèdent la première 9 et la seconde 7. C'est, en général, des imprimeries lombardes que sortent les publications relatives à l'administration publique et privée, les périodiques, au nombre de 30 pour Milan, dont 10 en feuilles volantes et le reste en brochures, sans compter 7 autres qui s'impriment en province.

N'oublions pas de mentionner à leur compte, bon nombre d'ouvrages nouveaux que l'on peut évaluer à 50 environ par année, beaucoup de traductions et la réimpression d'une série importante d'ouvrages épuisés. Enfin, des almanachs et des livres d'étranges remarquables, quelques-uns au moins, par leur élégance. C'est principalement dans le genre dit: livres d'été, que le mérite typographique ne le dispute à la beauté des gravures et à la richesse des reliures. Milan, pour cette spécialité, a second le joug de l'étranger, et a su se créer des ressources de débit dans les autres provinces lombardes; ainsi que dans plusieurs Etats de l'Italie. La valeur annuelle brute des productions typographiques de cette ville est d'environ 900,000 fr. La part de l'imprimerie royale est de moitié environ, comme valeur et activité, par rapport à toutes les autres imprimeries prises dans leur ensemble. Pour extrait: A. MONERIEU.

AVIS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE MINES EN ESPAGNE.

Le Conseil d'administration de cette Compagnie, en vertu des dispositions des art. 24 et 25 de ses Statuts, a décidé de convoquer MM. les actionnaires pour l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 20 mai prochain, à une heure de l'après-midi, rue du Turco, n° 6, premier étage.

Cette assemblée générale sera composée de tous les associés qui, conformément à l'article 23, seront porteurs de trente actions au moins.

Ils pourront se faire représenter par d'autres actionnaires au moyen d'une lettre qui constitue leur mandat; mais ce mandat devra être dressé dans les formes légales, s'il est consenti en faveur de toute autre personne. Dans le premier cas, le nom des actionnaires délégués devra être communiqué à la Direction par leurs mandats.

L'article 37 des Statuts sus-mentionnés conférant aux actionnaires qui ont le droit de faire partie de l'assemblée générale, celui d'examiner, dans la quinzaine qui précède l'assemblée, les livres de

comptabilité, les inventaires et situation de la Compagnie, ils sont informés que, du 5 au 20 mai prochain, de midi à trois heures du soir, les jours fériés exceptés, les livres et documents dont s'agit seront mis à leur disposition dans les bureaux de la Société, rue de las Infantas, N° 19 et 21, premier étage.

MM. les actionnaires ou leurs représentants ne pourront prendre part aux travaux de l'Assemblée qu'autant qu'ils auront retiré des bureaux de la Compagnie une carte où sera annoté le nombre de voix qui, conformément aux dispositions de l'article 24, compete à chacun d'eux.

Madrid, 16 avril 1858. - Pour le Conseil d'Administration, Le Directeur, Luis DE VIADO.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CREDIT EN ESPAGNE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le Conseil d'administration de cette Société, en exécution de l'art. 28 des Statuts, a décidé que l'assemblée générale des actionnaires, correspondante à l'année courante, aura lieu le 31 mai prochain, à midi, au domicile social, rue du Turco, n° 6.

Les actionnaires qui, se trouvant compris dans les termes de l'art. 26 des Statuts, désiraient prendre part aux travaux de la dite assemblée, devront déposer les actions qui leur en confèrent le droit, trente jours avant celui de la réunion, c'est-à-dire antérieurement au 1er mai, savoir: à Madrid, dans la Caisse de la Société; à Paris, dans la succursale; dans les provinces et à l'étranger, entre les mains des agents ou des correspondants de la Compagnie, lesquels leur donneront les garanties que prescrit le dit article.

Les personnes qui se présenteront pour réclamer le droit de faire partie de l'assemblée par délégation, devront préalablement exhiber, au secrétaire de la Société, leur procuration ou la carte qui les y autorise, le tout revêtu des caractères légaux.

Le présent avis est publié pour qu'il puisse parvenir à la connaissance des actionnaires et produire les effets que l'on doit en attendre. Madrid 27 mai 1858. - Au nom du Conseil d'administration. - L'Administrateur Directeur, Louis Guilhou.

CHEMIN DE FER DE MADRID A SARAGOSSE ET ALICANTE.

La compagnie a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 26 courant, le service des marchandises sera ouvert sur toute la ligne de Madrid à Alicante et vice-versa.

CORTES.

DERNIÈRE HEURE.

La Chambre des députés a approuvé, après la lecture du procès-verbal, le rapport sur la pétition de M. Prat relative aux biens du Prince de la Paix; après quoi, entrant dans la discussion du budget de la guerre, à la 3e prescription nouvellement rédigée par la commission, un vote particulier a été présenté et signé par MM. Nuñez Arenas et Balboa. M. Salazar y Mazarredo s'est levé pour le combattre. L'honorable député occupait la tribune au moment où nous mettons sous presse.

THÉÂTRES.

NOVEDADES. - A las ocho y media de la noche. - Baltasar, drama biblico, en cuatro actos y en verso, original de Doña Gertrudis Gomez de Avellaneda.

CIRCO. - A las ocho y media de la noche. - Sinfonia. - Los Pobres de Madrid, drama en seis cuadros. - La perla madrileña, baile.

NOTA. Mañana, a beneficio de D. Julian Romea, la comedia nueva, original, en tres actos, titulada El Rey del mundo. - La gitana en Chambrí, baile. - Buenas noches, zarzuela. - Hoy no hay función. - Mañana, a beneficio de la primera tiple doña Josefa Murillo, se ejecutará la zarzuela nueva, original, en tres actos, Amar sin color.

PRINCIPIO. - A las ocho y media de la noche. - Sinfonia. - El lago de las hadas, gran baile en dos actos, en el que la Sra. Guy Stephan y el Sr. Merante bailarán el paso stiro. Nota. Se está ensayando el baile fantástico El Duende del valle.

Editor responsable, D. FRANCISCO QUELLE Y GUTIERREZ.

IMPRESA DE LA INDEPENDENCIA ESPAÑOLE, Lope de Vega, 20, a cargo de D. Julian Peña. 1858.

BULLETIN FINANCIER.

Table with multiple columns: BOURSE DE MADRID, CHANGES SUR L'ESPAGNE, BOURSE DE LISBONNE, BOURSE DE PARIS, BOURSE DE BRUXELLES, BOURSE D'AMSTERDAM, BOURSE DE VIENNE, BOURSE D'ANVERS, BOURSE DE BERLIN, OBSERVATIONS. Includes various financial data points like exchange rates, stock prices, and interest rates.

DRAGEES DEPURATIVES DE LAURENT.

Approuvées par l'Académie Impériale de Médecine de Paris.

Bienvenue par excellence et d'une efficacité éprouvée contre les maladies.

SYPHILITIKES, DARTREUSES, RHUMATISMALES, etc....

Les Dragees Dépuratives de Laurent sont composées avec les principes essentiels des meilleurs dépuratifs connus...

Elles sont employées avec le plus grand succès contre les affections syphilitiques récentes ou anciennes...

Contre les Dartres rougeantes, tuberculeuses, etc... Les Boutons, Rougeurs et autres maladies de la peau...

AVIS ESSENTIEL POUR EVITER LES CONTREFACONS ET IMITATIONS.

DRAGEES STOMACHIQUES et PURGATIVES de LAURENT

Ces Dragees sont le meilleur et le plus doux purgatif des enfants. Les grandes personnes en font usage avec un égal succès...

DRAGEES DE COLCHIQUE DE LAURENT.

Bienvenue par excellence contre la GOUTTE et les RHUMATISMES

Des milliers de faits soigneusement étudiés; disent MM. le professeur Thoussseau et Pupoix, dans leur Traité de Thérapeutique...

Elles sont employées avec un égal succès contre les hydromphes. Les Dragees de Laurent sont composées avec la meilleure de ces préparations...

AVIS ESSENTIEL POUR EVITER LES CONTREFACONS ET IMITATIONS.

DRAGEES DERGOTINE DE BONJEAN,

MEILLEUR D'OR DE LA SOCIETE DE PHARMACIE DE PARIS.

M. Bonjean, pharmacien-chimiste à Chambéry, auquel on doit la découverte de l'Ergotine, l'obtint en l'isolant du principe vénéneux que le seigle ergoté renferme.

Les Dragees d'Ergotine offrent le moyen de l'administrer d'une manière commode et agréable. Elles sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement...

A l'extérieur, l'Ergotine s'emploie en dissolution dans l'eau pour le pansement des plaies et blessures; car elle possède la propriété d'arrêter les hémorrhagies...

D'après le professeur Sédillot et M. Retzius, médecin du roi de Suède, c'est le plus puissant hémostatique que possède la médecine contre les hémorrhagies des vaisseaux tant artériels que veineux.

(Voir l'Instruction qui accompagne chaque flacon.)

L'Ergotine et les Dragees d'Ergotine de Bonjean, ne sont livrées qu'en flacons revêtus du cachet de la signature de l'inventeur...

PILULES HOLLOWAY.

Privilegiées par tous les gouvernements de l'Europe. Recommandées par les Médecins les plus célèbres du siècle. Connues de la manière la plus favorable dans tous les pays du monde.

Ces célèbres Pilules sont excellentes pour purifier le sang, pour fortifier les constitutions faibles ou affaiblies...

Les médecins les plus célèbres, et les corps facultatifs les plus distingués de l'Europe, les recommandent à l'usage de leurs clients...

Les archives du Professeur Holloway, dans sa maison centrale de Londres, contiennent une quantité immense de certificats dont l'authenticité met tout à fait hors de doute l'infirmité de ce médicament...

Ces Pilules sont d'une efficacité souveraine dans les maladies suivantes:

- Les Fièvres intermittentes, L'asthme, Les Fièvres bilieuses, Les Coliques, Les Maux de ventre, La Débilité, L'Erysipèle, Les Dégénéralions des femmes, La Goutte, Les Maux de tête, Les Inflammations, La Jaunisse, Le Lumbago, ou Maux de reins, Les Hémorrhoides, Les Rhumatismes, La Rétention d'Urine, Les Maux de gorge, La Pierre ou la Gravelle, Les Tumeurs, Les Ulcères, Les Vers de toutes espèces, Les Maladies vénériennes, La faiblesse ou la perte des forces...

Ces Pilules élaborées sous l'inspection personnelle de l'inventeur, se vendent dans ses établissements généraux à Londres, Strand, 244, et à New-York, Maiden Lane, 80.

Les prix sont les suivants: Chaque boîte contenant quatre douzaines de Pilules 7 fr., douze douzaines 48, vingt-quatre douzaines 28

Chaque boîte est accompagnée d'une instruction en français, qui explique la manière de prendre les pilules.

Il y a un grand avantage à acheter les grosses boîtes. S'adresser à Madrid à MM. Borrel frères, calle Mayor, 11. Carlos Ulzurrun calle del Barrio Nuevo, 17. Scavedra et de Riverolles, calle Mayor, 40.

ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

Concession du Gouvernement français, loi des 10 et 16 juin 1853.

SEULE à Paris, MAISON des PYRAMIDES, rue St-Honoré, 187 (ancien 295). EAUX MINÉRALES NATURELLES de VICHY

SELS MINÉRAUX NATURELS POUR BOISSON et BAINS DE VICHY A DOMICILE

PASTILLES DIGESTIVES ET CHOCOLATS AUX SELS MINÉRAUX NATURELS DES EAUX DE VICHY

LES EAUX ET LES BAINS DE VICHY sont employés avec succès contre les affections des voies digestives, tels que: Gastrite, Gastralgie, Gastro-Entérite, etc. Les obstructions du Foie, les Coliques hépatiques, les Engorgements de la Rate et des Organes abdominaux, contre la Gravelle, les Calculs urinaires et le Catharre de la Vessie; contre la Goutte, le Diabète, l'Albuminurie, la Chloïde, les Pertes blanches et les Affections du Système lymphatique, etc.

Saison de Bains à Vichy: du 15 Mai au 15 Septembre.

Les produits des Sources de Vichy ont été honorés d'une Médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855.

Advertisement for 'EAU de BOTOT' featuring an illustration of a woman and text describing its benefits for dental hygiene and skin care.

SEULE VÉRITABLE EAU de BOTOT. Pour l'entretien des dents et les soins journaliers de la bouche, 5, RUE COQUÉRON, A PARIS.

Chaque flacon est revêtu d'une étiquette portant la signature et le contre.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées, d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes...

DEFENDER

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES A PRIMES FIXES SUR LA VIE. AUTORISÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL SOCIAL: VINGT-CINQ MILLIONS.

Tarifs plus favorables que ceux dont on a fait usage jusqu'à ce jour en France. Participation des Assurés aux deux tiers des bénéfices de la Compagnie.

Faculté de ne payer que moitié des primes, ou d'emprunter, après trois ans, moitié des primes versées.

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS. Le père de famille prévoyant peut laisser, à son décès, à sa veuve, à ses enfants, un capital ou une rente viagère, moyennant un faible prélèvement sur ses revenus...

ASSURANCES EN CAS DE VIE. Moyennant une prime unique, ou des primes annuelles, le négociant, l'artiste, le magistrat, l'employé peuvent s'assurer, à une époque déterminée, soit un capital, soit une rente viagère...

La Compagnie consti tue aussi des RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux, au moyen de capitaux placés en rentes sur l'Etat ou nom de rentiers qui conservent les titres entre leurs mains...

Indépendamment des garanties de toute nature offertes par la Compagnie DEFENDER, tous les fonds provenant des assurances faites en France sont convertis en immeubles ou en fonds publics français.

S'adresser à l'Administration, 4 boulevard des Italiens, à Paris.—Envoi franco de Tarifs et de renseignements.

DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS AUX AFFAIRES RELIGIEUSES DE LA FRANCE (1790-1800)

Extraits des Archives Secrètes du Vatican, PUBLIÉS PAR LE R. P. AUGUSTIN THEINER.

Prêtre de l'Oratoire, conseiller des SS. Congrégations de l'Index des Evêques et régulier et directeur des études au collège théologique de l'Université romaine de l'Académie romaine que pontificale et de celle d'Université prédécesseur des archives secrètes du Vatican, etc., etc.

VERITABLE LE ROY.

PARIS.—Rue de Seine, 51.—PARIS.

Le PURGATIF LE ROY, le seul reconnu le plus efficace pour la guérison de toutes les maladies causées par l'altération des humeurs, est toujours accompagné d'une instruction de 12 pages à l'aide de laquelle les malades peuvent toujours recouvrer la santé...

Mais comme il existe un grand nombre de falsifications très dangereuses, on ne doit exiger que du VÉRITABLE et l'on ne saurait prendre trop d'attention à l'avis qui suit:

— Ne doivent être considérées comme VÉRITABLES que les Flottes d'un quart de litre, sortant de la PHARMACIE COTTIN, accompagnées d'une NOTICE indiquant le traitement et représentant: 1. Les mots Pharmacie Cottin, en relief sur le verre et le cachet.— 2. Une étiquette imprimée sur fond gaufré de jaune, laissant ressortir en blanc le mot: PURGATIF LE ROY, avec une signature à la main et la griffe Le Roy.— 3. N. B. Toutes les bouteilles portent, entre le bouchon et le papier bleu supportant son cachet, une étiquette imprimée en jaune avec les griffes LE ROY, COTTIN et SIGNORET, et sur celle de Cottin le TIMBRE IMPÉRIAL du gouvernement français.

AVIS. LES VÉRITABLES PILULES ET BOLS du chirurgien LE ROY, qui ne se trouvent aussi que dans la PHARMACIE COTTIN, devront présenter des étiquettes offrant les mêmes caractères distinctifs.— N. B. Les personnes qui ne se trouvent pas assez renseignées par les notices qui accompagnent les flacons, pourront se procurer chez nos dépositaires la MÉTHODE CURATIVE du chirurgien LE ROY, 1 volume in-8° du prix de 2 francs; ouvrage parvenu à la 18e édition.

DEPOSÉS: dans les meilleures Pharmacies de France et d'Espagne.

N. B.—Pour l'envoi d'une valeur acceptable sur Paris, à 60 jours de vue au plus et de 500 fr. on joint de la remise et de l'escompte le plus fort. La Maison n'a aucune succursale; on doit s'adresser directement rue de Seine, 51, à M. SIGNORET Docteur médecin, seul continuateur de la Méthode Le Roy.

SIGNORET. EMILE FLATAU, LIBRAIRE ÉDITEUR, A BRUXELLES. ANCIENNE MAISON HAYET ET FLATAU, 75, MONTAGNE DE LA COUR.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA CRISE ORIENTALE de 1853 à 1856.

d'après des documents inédits, suivie d'un mémoire sur LA QUESTION DE LIEUX SAINTS.

Il importe d'établir la différence qui existe entre les brochures vulgaires sur un tel sujet et cet écrit plein et substantiel; il suffit de parcourir la table, placée à dessein en tête du volume, pour voir, de prime bord, que cet ouvrage émane d'une source élevée, d'autant plus, peut-être, qu'on n'a point jugé à propos de la révéler.

A L'HISTOIRE DU XIXE SIECLE

PAR G.-G. CERVINUS, Traduit de l'allemand en français par FRANÇOIS VAN MENEN. Seule édition autorisée par l'auteur et l'éditeur allemands.

S'adresser aux bureaux de L'Independence Espagnole, pour les deux ouvrages ci-dessus.

JOSEPH-ÉDOUARD TRASFOREST AINE, MEDECIN-PHARMACIEN,

ENCOIGNURE DES RUES DAUPHINE, 35, ET SAINT-MARTIN, 56, VIS-A-VIS LE COURS D'ALBEREL, A BORDEAUX.

CABINET DE CONSULTATIONS MÉDICALES.

On y donne tous les jours des consultations sur les maladies internes ou externes, aiguës ou chroniques, M. J.-E. TRASFOREST ayant fait une étude particulière des maladies sexuelles et cutanées, guérit promptement et radicalement ces différentes affections. Son mode de traitement à l'usage des deux sexes, est simple et facile; il ne nécessite ni tisane, ni régime sévère; le malade peut se soigner en secret et vaquer à ses occupations habituelles, ce qui est fort avantageux pour les militaires, les marins, les employés, les voyageurs, et pour toute personne ayant intérêt à cacher sa maladie.

Les affections de poitrine étant aussi le sujet d'études et d'observations spéciales, sont traitées avec la plus scrupuleuse attention et le plus vif intérêt.

M. J.-E. TRASFOREST n'exige ses honoraires qu'après la guérison des malades qui ont recourus à ses soins. Les nombreux succès qu'il obtient chaque jour dans sa pratique médicale, attestés par les personnes guéries, prouvent incontestablement l'efficacité de sa méthode curative. On le trouve dans son cabinet, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Consultations gratuites, tous les jours, de midi à deux heures.

PAPIER CHIMIQUE D'HÉBERT.

Seul admis dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, par décision du conseil de cette administration, depuis le 2 mars 1842.

Pharmacie HÉBERT, 19, rue de Grenelle-St.-Honoré à PARIS.

Contre les rhumatismes, sciatiqnes, lumbagos, névralgies, migaines, maux et crampes d'estomac, irritations de poitrine, douleurs musculaires et articulaires, accès de goutte, paralysies et faiblesses des membres, anévrismes, étouffements, gastrites, glandes, tumeurs scrofuleuses, brûlures, plaies, coupures et blessures, cors aux pieds, œils de perdriz, oignons, dartres, etc. REDOUTER LES CONTREFACONS.

NOTA. Les étuis sont bleu acier, lettres d'or, bouts à étoiles et abeilles d'or, et fermés par une étiquette à fond rouge, portant les mots: PAPIER CHIMIQUE, PHARMACIE HÉBERT, et l'adresse en caractères plus petits.—Prix: 2 et 1 fr.—Dépôt en province, et dans les pays étrangers, chez tous les principaux pharmaciens.

QU'EST-CE QUE LA PRESSE RAGUENEAU.

RUE JOUQUET, 10, A PARIS?



R. C'est une toute petite presse autographique portable, qui fait le tour du monde, que chacun désire et que beaucoup possèdent.

D. Que peut-on faire avec cette presse? R. On peut imprimer soi-même, partout, même en voyageant, tout ce que l'on veut autant d'exemplaires qu'on veut.

D. Comment s'y prend-on?—R. On écrit à la façon ordinaire, sur papier, ce que l'on doit reproduire; on le décale sur la presse, qui le reproduit à 10, 100, 1,000, 10,000 exemplaires et plus.

D. Mais cela doit être difficile; il faut être au courant de la litographie?—R. Du tout; le premier venu qui lit l'instruction jointe à la presse devient son imprimeur en un jour, sans autre apprentissage. Il trouve étiqueté dans la boîte ce dont il a besoin, et, de suite, sans caractères d'imprimerie il peut reproduire tout écrit, circulaire, musique, dessin de broderie, de dentelles, de paysages, têtes de lettres, factures, tableaux, états, convocation, faire-part, invitations de bals et soirées, menus de dîners, modèles et dessins de machines, plan d'arpentage, affiches, ouvrages, mémoires et copies de pièces, reçus, quittances, etc. Tout cela peut se faire par soi-même, sans indiscrétion, promptement, facilement, économiquement. Le premier écrivain peut écrire l'original.

D. Quand on a fini de tirer, que fait-on de l'empreinte inutile?—R. On passe une éponge dessus, l'empreinte disparaît, et la planche se trouve, en une minute, en état d'en recevoir une nouvelle; et cela indéfiniment, la presse pouvant durer toute une existence humaine.— Elle a encore l'avantage de servir à copier les lettres par les procédés des autres presses à copier, sur registre ou feuilles volantes.— Le plus petit format a les deux tiers du poids, la forme et la grosseur de l'Annuaire Firmin Didot.

D. Quels sont les prix? R. Les prix, avec tous les accessoires et une instruction claire et précise, le tout contenu dans une jolie boîte à clef, sont, savoir: pour tirer sur papier de 18 centimètres sur 26 (in octavo) 65 fr., 26 centimètres sur 38 (couronne) 110 fr., 22 — — — 30 (in-quarto) 75 — — — 42 (écu) 120 — — — 33 (écuyer) 85 — — — 43 (carré) 135 — — — 36 (tellier) 95 — — — 48 (grand-raisin) 150

PRESSE A COPIER RAGUENEAU

Préférable à toute autre pour prendre à la fois le double de une à dix lettres en une minute. Prix, avec tous les accessoires, registre, etc., et une jolie boîte à clef, 22 francs.

Envoi contre mandat poste ou à vue sur Paris, sur demande affranchie, pour la province et l'étranger.

CAOUTCHOUC LEBIGRE

Deux magasins bien assortis, 16, rue Vivienne, et 142, rue de Rivoli. Bien remarquer le nom et le numéro pour ne pas confondre. Blouses à 49 fr. Paletots à double face, chausures, bretelles, tissus élastiques et imperméables, coussins, ceintures de natation, bas élastiques pour varices, instruments de chirurgie, tuyaux et articles vulcanisés, peignes, etc. Vente avec garantie. On expédie franco.

Advertisement for 'VINAGRE DE TOILETTE DE JEAN BOUZY' with detailed text about its benefits for skin and hair care, and information about the manufacturer and distributors.